

Conseil Régional d'Aquitaine

Le Conseil Régional d'Aquitaine a fait connaître son opposition par la voix d'Alain Anziani lors de la réunion de clôture du débat public, le 29 novembre 2007.

Extrait issu du compte rendu publié par la CPDP (page 25), disponible à l'adresse suivante : <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/58/30/74/documents-CPDP/CR-r-union-de-cl-ture-29-11-07.pdf>

Bonsoir.

J'interviens au nom du Conseil Régional. Je vais donc donner la position qui est celle du Conseil Régional et évidemment, d'abord de celle de son Président, Alain Rousset.

Je partirai des propos tenus par Pascale Got. C'est vrai, qui peut le contester, le Médoc est une terre qui connaît des difficultés. Devant ces difficultés, les habitants du Nord Médoc ont voulu prendre leur destin en main. Ils ont voulu mettre en place une économie fondée sur le tourisme, en particulier fondée sur Port Médoc. C'est leur choix ; il mérite le respect.

Un autre scénario est aujourd'hui proposé. Il consiste à implanter ce port méthanier.

Je voudrais examiner quatre ou cinq points et donner la position de la Région.

Premièrement, il faut se poser la question : est-ce que oui ou non ce projet a un intérêt pour le développement économique et l'emploi du Nord Médoc ? La réponse que je vais faire est que ce projet ne me semble pas avoir un intérêt suffisant pour le Nord Médoc.

Cette réponse n'est pas une réponse qui relève de l'imagination. Elle est fondée notamment sur le rapport du Cabinet CODE. J'ai été très frappé de lire dans ce rapport qu'au fond, ce projet ne pouvait apporter au Nord Médoc que 60 à 80 emplois, pas davantage. Si on regarde le projet de développement touristique du Nord Médoc, la même étude aboutit à une création de plus de 150 emplois. Si on envisage une autre hypothèse, qui a été soulignée tout à l'heure par Pascale Got, alors on peut même dépasser les 300 emplois. Le choix sur le développement économique est à mon avis suffisamment clair.

Deuxièmement, on peut se poser la question : est-ce que ce projet, qui n'est pas suffisant pour le Nord Médoc, a un intérêt pour l'économie nationale, notamment pour sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel liquide de notre pays ? Je ne le crois pas.

Il y a trois projets méthaniers en France, vous les connaissez aussi bien que moi. Ces trois projets dégageraient une capacité totale de production, s'ils voyaient le jour, de 62 milliards de mètres cubes par an. C'est 12 milliards de plus que la consommation actuelle. Nous n'avons donc pas besoin d'une unité supplémentaire. Si nous avons trois unités supplémentaires, il y aurait nécessairement une concurrence entre ces trois sites.

J'ajouterai aussi, par rapport à ce que j'ai entendu précédemment, que la Région ne craint pas l'absence de ce site, pour une raison simple. J'ai entendu ce qui a été dit et qui mérite évidemment aussi le respect. Bien sûr qu'il y a une baisse de la production de gaz à Lacq, mais le gaz peut très bien être acheminé vers les entreprises sans qu'il y ait un port méthanier à proximité. Pour cela, les gazoducs existent.

J'ajouterai aussi qu'il est faux de dire qu'il y a une désindustrialisation de l'Aquitaine ; il y a simplement une industrialisation différente, le nombre d'emplois créés le montre.

Dernier élément, il faut regarder aussi, c'est notre devoir, l'intérêt de notre planète. Comment ne pas regarder l'intérêt de notre planète et voir qu'il y a une contradiction extraordinaire entre le fait de dire d'un côté qu'il ne faut pas exploiter les énergies fossiles et de l'autre, mettre en place un port méthanier ici ?

Je terminerai en disant ceci : bien entendu, l'avis du Conseil Régional ne peut qu'être défavorable, mais j'ajouterai aussi, pour reprendre les propos de Pascal Got, que nous aurions

tort de fermer ce dossier et de refermer en même temps le dossier de développement du Médoc et du Nord Médoc, et qu'il nous faudra tous ensemble, dans la concertation et dans l'union, développer d'autres types de projets, notamment un pôle d'énergies renouvelables. Nous l'avons avec des éoliennes, mais aussi avec d'autres projets. Ce projet devra être construit en partenariat avec le Port Autonome de Bordeaux, notamment sur l'avant port au Verdon.

Merci.